Pour les importations on a obtenu une valeur de rs. 214,570,000 contre 210,038,000 en 1890. L'augmentation dans les importations se porte sur les articles suivants : graines rs. 2,353,000, contre 177,038,000 ; graines à semer 11,840,000 contre 11,688,000 ; articles en cuir rs. 5,172,000, contre 4,260,000.

Les importations et les exportations se divisent comme suit en milliers de roubles :

	Exportations		*Importations*	
Produits alimentaires.....	222.924	197 269	30.103	32.039
Matières pour l'industrie .	234,597	148 943	141.332	141.029
Animaux	7.565	5.753	438	578
Produits fabriqués	15.924	11 018	46.448	41 177
	[illegible]	[illegible]19	219 023	214 823
	[illegible]	[illegible]	67 025	5 414

[illegible] mois de l'année les [illegible] d'exportation et d'importation a rapporté 48 871,000 roubles (en or) contre 41,666,000 en 1890 même époque.

Mouvement du port de Dunkerque en octobre

Pendant le mois d'octobre écoulé 231 navires, jaugeant 122,573 tonnes, sont entrés et 207 navires jaugeant 143,000 tonnes, sont sortis, soit en tout 438 navires, représentant un tonnage net de 265,573. Comme tonnage proprement dit, il y a eu 250,000 tonnes à l'entrée, dont la majeure partie est du froment.

Statistique officielle des laines de La Plata

(Communiquée par MM. Wilkens et Co, d'Anvers)

Production totale de Buenos Ayres et Montevideo saison 1889-90 : 329.896 balles.

Arrivages dans les ports d'Europe du 1er novembre 1890 au 31 octobre 1891 :

	1889-1890		*1890-1891*	
Dunkerque .	»	balles	132.674	balles
Anvers. . .	»	»	91.949	»
Brême . . .	»	»	83.159	»
Hambourg. .	»	»	44.934	»
Havre . . .	»	»	24.526	»
Gênes . . .	»	»	3.231	»
Bordeaux . .	»	»	2.097	»
Liverpool . .	»	»	2.764	»
Marseille . .	»	»	451	»
			329 896	b. contre 385.785 balles

Soit un excédant de production pour la saison 1890-91 : 55.889 balles.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer *Egriaud des Vergnes* a transbordé de Marseille à Dunkerque : 30 b. laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Océanien* débarque présentement à Marseille, des laines pour Roubaix et Tourcoing, qu'il a importées d'Australie et qui seront transbordées à Dunkerque par un steamer de la Compagnie Dabuisson.

Le steamer anglais *Lycia* est entré à Dunkerque le 3 novembre au soir, venant de Bombay, étant porteur de 350 balles coton et de diverses marchandises pour Lille, Roubaix, etc.

Le steamer *Uruguay* a importé de Montevideo et de Buenos-Ayres à Dunkerque : 268 balles laine 103 b. peaux de mouton, 29 bœufs vivants et 1189 moutons vivants de ce dernier port ; plus 1 b. laine, 71 b. peaux de mouton et 9 b. rognures de Montevideo et diverses marchandises qu'il a débarquées à Dunkerque du 2 au 3 novembre pour Roubaix, Tourcoing, Lille, etc.

L'Uruguay doit charger des fers pour la Plata.

Le steamer norwégien *Spéro* a terminé à Dunkerque le 3 novembre au soir, le débarquement de ses lins importés de la Russie. Il a suivi à la marée de la nuit pour Bollsta, allant charger des lins pour Rouen.

Le steamer anglais *Candil* est attendu à chaque marée à Dunkerque, venant de Buenos-Ayres avec environ 2,000 moutons et 50 bœufs vivants. Il sera suivi de cinq autres steamers, qui, comme lui, ont reçu un aménagement spécial pour ce genre de transport, qui était jusqu'à présent, fait dans des conditions défectueuses pour les animaux et il s'ensuivait des pertes importantes.

Les steamers *Parana* et *Belgrano* sont attendus dans le courant de ce mois, venant de Buenos-Ayres et de Montevideo, étant porteurs chacun d'environ mille alles laine pour Roubaix, Tourcoing, etc.

Les premiers grands arrivages de laines nouvelles de la Plata sont attendus dans le courant du mois de novembre.

Le steamer *Matapan* est parti de Montevidéo le 2 novembre allant à Bordeaux avec laines, cuirs et peaux.

Le steamer anglais *Potosi* est parti le 2 novembre de Bordeaux, allant aux Mers du sud, le Brésil et la Plata au retour, charger en laines, cuirs et peaux.

Le steamer *Cambrai* se complétait à Bordeaux le 3 novembre pour Dunkerque en marchandises diverses. Il est porteur de laines prises en transbordement à Marseille.

COTONS

(Télégrammes de M. BULTEAU-GRIMONPREZ)

Le Havre, 5 novembre.

Ventes : 113 balles. Marché calme.

Liverpool, 5 novembre

Ventes : 8.000 balles. Marché facile.

New-York, 4 novembre.

Middling Upland. 8 5/16. Ventes 109.500 balles (deux jours).

Middling américain : à New-Orléans 7 7/8 ; Savannah 7 1/2.

(Dépêche communiquée par M. LÉON CLERC)

Liverpool, 5 novembre, 12 h. 53

Vente : 8.000 balles. Marché calme, soit 1/64 d. partiel de hausse sur hier, même heure.

Novembre.....	4 33/64	Avril-Mai.....	4 45/64
Novemb.-Déc.	4 33/64	Mai-Juin.....	4 47/64
Décemb.-Janv.	4 35/64	Juin-Juillet....	4 50/64
Janv.-Février.	4 36/64	Juillet-Août...	
Février-Mars.	4 39/64	Août-Septemb	
Mars-Avril....	4 42/64	Octobre.....	

Le Havre, 4 novembre.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Le disponible a donné lieu ce matin à quelques affaires à prix sans changement.

A terme la cote de ce matin a été haussée de 12 cent. 1/2.

Cette après-midi on a encore noté diverses affaires en disponible ainsi que des New-Orléans, à livrer, sur échantillon par steamer en mer à 59 fr. 75.

Le terme est en baisse de 1/2c. 1/2 sur la cote de ce matin :

En disponible, on a fait 608 balles dont voici le détail : 25 b. New-Orléans à 55. 12 b. dito à 56. 100 b. dito à 55, 50 b. dito à 57.50, 132 b. dito à 51, 50 b. dito à 58.50, 23 b. dito à 55, 91 b. dito à 51, 10 b. dito 58, 25 b. dito 57.50, 25 b. dito 57.50, 100 b. dito à livrer échantillon Daybreak 59.75 et 25 b. Texas 59.

A terme les ventes se sont élevées à 2.000 b. dont détail suit : 500 b. sur mars 54 7/8, 100 b. sur décembre 53.75, 200 b. sur janvier 54,25. 200 b. sur mars 54 7/8, 100 b. dito 54,75, 200 b. sur avril 55, 100 b. sur mai 55,50, 350 b. sur juin 56. 200 b. dito 55 7/8 et 500 b. sur août 56,75.

Voici les cours de clôture : novembre 53 1/2, décembre 53 3/4, janvier 54, février 54 [illegible], mars 54 7/8, avril 55 1/8, mai 55 1/2, juin 55 7/8, juillet 56 1/4, août 56 3/4 septembre 57 1/8.

Les marchés américains étaient fermés hier, sauf New-Orléans où les futurs ont haussé de 3 à 6 p.

Liverpool a traité 8000 balles en disponible à prix faciles. Futurs faibles

Manchester, 2 novembre.

Tissus et filés. — Les tissus sont soutenus en valeur mais calmes. Les vendeurs de tissus convenables pour l'Inde et la Chine ne rencontrent pas beaucoup d'encouragement et les ordres entre les mains des fabricants vont graduellement en diminuant. Pour la consommation et les marchés du Continent il règne peu de demande et les agents sont obligés de refuser la plupart des offres faites. Les filés ne se vendent que pour le détail et les filateurs se montrent peu conciliants.

Mulhouse, 30 octobre.

Tissus de coton. — Affaires calmes ; prix nominaux. Calicot 3/4 18×16, 20 1/2 à 21 c., dito 18/18, 22 à 22 1/2 c., dito 18/20, 23 1/2 à 24 c., dito 20×20, 25 à 25 1/2 c., dito 21/21, 27 c., dito 21/24, 30 c., Cretonne 3/4 16 kil. 32 c. Croisés 3/4 20/24, 26 1/2 à 27 c.

Filés de coton. — Affaires limitées généralement aux strictes besoins ; prix nominalement sans changements.

Chaîne pur Louisiane 28 fr. 2.—à 2.10, dito 31 fr. 2.12 1/2 à 2.20, trame 37 fr. 2.05 à 2.12 1/2, dito 41 fr. 2.25 à 2.30 par kilo franco Mulhouse 2 o/o à 30 jours.

LIN, JUTE & CHANVRE

Courtrai, 2 novembre.

Lins. — La marche des achats qui avait pris la semaine dernière une très grande animation s'est ralentie quelque peu pendant ces huit derniers jours. Les prix pour certains genres de lin n'étaient pas abordables. Il est à prévoir qu'une certaine retenue dans les transactions nous procurera des prix plus réguliers et plus stables.

Le teillage marche en plein partout; la température s'est prématurément refroidie mais n'aura pas une influence défavorable pour le travail des textiles.

A Waereghem, Deynze, Lokeren, St-Nicolas, Zèle et Thisselt, ventes assez suivies mais on remarque en général la pénurie des bons lins qui se placent toujours à prix très fermes. La production augmente insensiblement sur tous les marchés.

A Bruges ventes plus nourries, la demande reste toujours active pour les bons lins qui obtiennent des prix fermes; ces qualités font en partie défaut et sont très rares au marché.

Manille, 2 novembre.

Chanvres. — Le fair current se cote actuellement à la parité de liv. st. 25.5 f. à b. pour le Royaume-Uni contre liv. st. 26,19, il y a huit jours. Recettes de la semaine 19,000 balles.

Change : Sur Londres traites de banque 3s. 5d.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

du mercredi 4 novembre

LINS. — Les tenideges dans les districts wallons, ainsi que dans les contrées de Bergues et de Douai, commencent à prendre un peu plus d'activité : le moment n'est pas éloigné où les lins de ces provenances seront plus abondants et où il sera possible de satisfaire plus facilement aux demandes. Prix bien tenus.

Les apports sur les marchés belges des Flandres et de Hollande augmentent lentement mais sensiblement, et comme les acheteurs sont toujours en nombre fort élevé, il en résulte que les prix conservent une très grande fermeté, quoique la qualité des lins laisse beaucoup à désirer encore.

Il y a eu cette semaine un certain courant d'affaires en lins de Russie rouis à l'eau disponibles ainsi qu'en lins rouis à terre à livrer, grâce à la faiblesse des prix, conséquence forcée de la baisse sensible du change. On signale en étoupes d'importation russe, une affaire très ronde en sortes de Viatka et de Sibérie. Change à trois mois de St-Pétersbourg sur Paris 253.

ETOUPES. — La vente reste dans d'excellentes conditions, mais les prix ont de la peine à se relever.

FILS. — Transactions très suivies et prix en faveur des vendeurs.

TOILES. — Affaires calmes comme habituellement à cette époque de l'année.

JUTES. — Courant d'affaires satisfaisant et prix toujours fermes. Les tissus pour ameublements sont activement demandés à bon prix.

CHANVRES. — Même situation que la semaine passée.

Départs de correspondances des pays d'Outre-Mer

Le steamer *Obidense*, de la Compagnie Red Cross Line, partira du Havre le 9 novembre pour Para et Manaos, touchant à Lisbonne.

Le steamer *Amazonense*, de la Red Cross Line, partira du Havre le 9 novembre pour Ceara et Maragnan, touchant à Porto.

Le steamer *France*, de la Compagnie générale transatlantique, partira de Saint-Nazaire, le 9 novembre pour Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Saint-Pierre, Fort-de-France, La Guayra, Puerto-Cabello, Savanilla, Colon (Amérique centrale, Ports du Pacifique,) en transbordement à Fort-de-France pour Carthagène, Sainte-Lucie, Trinidad, Demerari, Surinam, Cayenne.

Le steamer la *Bourgogne*, de la Compagnie générale transatlantique, partira du Havre le 7 nov. pour New-York.

Le steamer *Atrato*, de la Royal Mail Company, partira de Southamptou (via le Havre), le 11 nov. pour les Antilles, Jacmel, Jamaïque, Colon, La Guayra, Purto-Cabello, Savanilla (Amérique Centrale, Ports du Pacifique).

Le steamer *Pampa*, de la Compagnie des Chargeurs réunis, partira du Havre le 10 novembre (touchant à Pauillac), pour Ténériffe, Montevideo et Buenos-Ayres (en transbordement à Montevideo pour Rio-Grande-du-Sud, Pelotas, Porto-Alègre, et à Buenos-Ayres pour Rosario).

Le steamer *Hungaria*, de la Compagnie hambourgeoise-américaine, partira du Havre le 10 nov. pour la Havane, Vera-Cruz et Tampico.

Le steamer *Tonquin*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, partira de Marseille le 15 nov. pour Port Said, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Batavia, Saïgon, Haïphong, Manille, Hong-Kong, Shang-Haï, Hiogo et Yokohama.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

INTÉRESSANT L'INDUSTRIE LAINIÈRE

Suspensions de paiements

On mande de Lodz (Russie) que l'importante maison de commission A. B. Gluckmann a fait faillite et le passif s'élève à 250,000 roubles.

A Vienne la firme S. Feimann, fabricant de soie a suspendu ses paiements avec un déficit de florins 80,000.

Avis intéressant le commerce des tissus

M. Schupp et Cie, 23, rue Richer, Paris, ont un acheteur en haute nouveautés pour dames.

MM. Villan et fils, 30, rue de l'Entrepôt, Paris, ont un acheteur en haute nouveauté pour dames et hommes.

MM. Rondeau, Nos et Stetten, 28, rue des Petites Ecuries, Paris, ont des soldes en tissus, fantaisies, etc.

MM. Franck et Cie, 11, faubourg Poissonnière, Paris, achètent les tissus et divers articles nouveauté pour dames.

Condition publique de Reims

Mouvement du 27 au 31 octobre 1890

Laines peignées . . . . . 130 035 k. 4

Mouvement du 27 au 31 octobre 1891

Laines peignées . . . . . 130.629 k. 3
Laines liées . . . .
Blousses . . . .
Numérotages . . . .
Décreusages . . . . . .

BREVETS D'INVENTION

213.910. Société Hablo et Liebreich. — Perfectionnements du cylindre ou du mécanisme pour le chargement des navettes dans les métiers mécaniques à boite montante ou boite revolver.

213.936. Point. — Moyen de rendre la planche d'ariade mobile dans les métiers à tisser.

213.937. Darot. — Nouveau produit et son application pour le démontage et le lustrage des velours.

213938. Rivier. — Peigne réductible pour le tissage.

213961. Descheemacker. — Fabrication d'un genre de tissus à deux dessins différents à l'endroit et l'envers pour ameublement et autres destinations analogues.

214101. Aucher. — Bleu économique à base d'alizarine.

214157. Aucher. — Procédé de teinture à l'indigo, en atmosphère d'hydrogène.

214225. Ponchon (dame Veuve). — Perfectionnements aux renvideurs pour filature de laine cardée et toutes machines similaires.

214276. Viguier. — Machine à boutonner à appliquer aux plaques fileuses.

214313. Mallers et Schindler. — Système de fabrication des peluches en laine sur métiers à velours doubles.

214314. Monforts. — Perfectionnements apportés aux laineuses ou garnisseuses.

214370. Draper. — Appareils pour fournir automatiquement une bobine de fil de trame à une navette, sans interrompre le travail lorsque la navette est épuisée.

214376. Odernheimer. — Perfectionnement dans la teinture et l'impression des tissus, fils, peaux, plumes et cheveux au moyen de sels métalliques.

Certificats d'addition

201.114. Jourdain. — Brevet du 4 octobre 1889 pour des perfectionnements aux cardes à laine.

202.094. Poullier-Longhaye. — Brevet du 21 novembre 1889, pour machine à enrouler les fils de lin, laine, soie, coton ou autres sur des cartes découpées.

206,219. Brunot. — Brevet du 7 juin 1890 pour un système d'échardonnage mécanique de la laine.

208,726. Piat et Pierrel.— Brevet du 10 octobre 1890 pour fabrication de rouleaux en tôle métallique pour tissages.

211,047. Reuter. — Brevet du 28 janvier 1891 pour une machine Jacquard, avec un arrangement pour l'épargne des cartons.

213,037. — Darrot. — Brevet du 4 juin 1891, pour nouveau produit et son application pour le démoussage et le lustrage des velours.

HENRI DANZER,
Ingénieur conseil.

Sucres

LILLE, 5 novembre.

	COTE OFFICIELLE				
	Cours du jour			Cours précéd.	
		Off.	Dem.		
Sucs. n°3 (88 deg.)...	36 25	.. ..	.. ..	35 75	36 ..
— acquittés.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— pain 6 k. n° 1...	110 50	.. ..	.. ..	110 50	.. ..
Betteraves disp....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Melasse.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
fin 3/5 disponib....	39 ..	.. ..	.. ..	39 ..	.. ..

Bourse commerciale de Paris du 4 novembre

	4	3		4	3		4	3
Alcools			**Blés**			**Farines**		
Cour. 40 ..	39 25		Cour	27 ..	27 25	Cour..	60 25	60 50
Déc ..	39 75	39 50	Déc ..	27 25	27 25	Décem.	60 50	60 75
4 prem	40 50	40 25	J.-Fév	27 50	27 75	J.-Fév.	61 25	61 50
4 mai	41 ..	41 50	4 prem	28 ..	28 25	4 prem	62 ..	62 25
Seigles			4 mars	28 50	28 50	4 mars	62 50	62 25
Cour.	21 [illegible]	21 50	**Avoines**			Corbeil	63 ..	63 ..
Déc..	21 75	21 75	Cour	16 75	16 85	**Sucres**		
J.-Fév	22 25	22 25	Déc..	17 ..	16 90	Cour..	36 50	36 25
4 prem	22 75	22 75	J.-Fév	17 25	16 50	Décem.	.. ..	36 50
4 mars	23 25	23 ..	4 prem	17 75	17 ..	4 prem	37 25	37 13
Colza			4 mars	18 25	17 50	4 mars	37 87	37 50
Cour	60 ..	65 50	**Lin**			Roux .	34 75	34 50
Nov	60 50	63 25	Cour.	50 50	50 ..	Rafin	107 ..	107 ..
Nov-D	71 25	71 ..	Déc...	50 75	50 25			
4 prem	72 ..	72 25	4 prem	52 ..	51 75			
			4 mars	52 50	52 ..			

LE HAVRE, 4 novembre.

(Cote de la Clearing-House)

COTONS

Novembre..	53 60	Mars.....	54 85	Juillet.....	56 35
Décembre..	53 85	Avril.....	55 10	Août.....	.. ..
Janvier.....	54 10	Mai.....	55 60	Septembre..	.. ..
Février.....	54 55	Juin.....	56 ..	Octobre....	.. ..

CAFES

Novembre.	80 25	Mars . . .	74 ..	Juillet.....	73 ..
Décembre.	78 ..	Avril.....	73 ..	Août.....	.. ..
Janvier....	75 ..	Mai.....	73 ..	Septembre.	.. ..
Février....	75 ..	Juin.....	73 ..	Octobre....	.. ..

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

On traite à la bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy

Formation de Société

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, soussigné, assisté de témoins, le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-onze, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy, » le trente octobre mil huit » cent quatre-vingt-onze, » folio 76, case 6. Reçu » cent vingt francs, dix- » neuf francs. »

» (Signé) : MATHELLON. »

M. Alphonse HAZEBROUCQ, employé de commerce, demeurant à Roubaix,

Et une autre personne dénommée audit contrat,

Ont formé entre eux une société ayant pour objet l'achat et la vente, à la commission et à forfait des matières premières servant à la fabrication des tissus.

Cette société est en nom collectif à l'égard de M. HAZEBROUCQ seul associé responsable et en commandite simple à l'égard de l'autre personne.

Sa durée est de neuf années, du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-douze au trente-un décembre mil neuf cent. Le commanditaire a la faculté de dissoudre la société pour les époques du trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze et du trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, moyennant un avertissement par écrit donné six mois à l'avance à l'associé en nom collectif.

La raison et la signature sociales sont :

A^e HAZEBROUCQ & Ce

Le siège de la société est fixé à Roubaix, rue des Fabricants, n° 22; il pourra être transféré ailleurs, en la ville de Roubaix, dans des bâtiments dont la location serait consentie au profit de la société.

M. HAZEBROUCQ est seul gérant de la société et à ce titre seul responsable de la totalité des engagements sociaux et ayant seul la signature sociale. Il ne peut faire, au nom ou sous la signature sociale, aucune opération étrangère à l'objet pour lequel la société est constituée, et il ne peut transmettre à quiconque ce droit de signature, d'administration et de gérance.

M. HAZEBROUCQ a apporté à la société une somme de dix mille francs qu'il doit verser aussitôt après la constitution de la société. De plus il doit laisser ses bénéfices dans la société, à titre d'augmentation d'apport, jusqu'à concurrence de quarante mille francs, de façon à constituer un apport de cinquante mille francs. Le commanditaire a apporté une somme de cent mille francs qu'il s'est engagé à verser de suite.

La société serait dissoute en cas de décès de M. HAZEBROUCQ, mais elle continuerait en cas de décès du commanditaire.

Pour extrait conforme annexé acte dont il a été déposé expédition le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, aux greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice-de-Paix du Canton-Est de Roubaix.

M. Jean CRÉMER, industriel à Roubaix;

M. Adolphe MARSY, négociant à Roubaix,

Et deux autres personnes dénommées audit acte,

Ont formé entre eux une société en nom collectif à l'égard de MM. CRÉMER et MARSY et en commandite à l'égard des autres personnes.

Cette société a :

Pour objet

La fabrication et le commerce des huiles d'ensimage, des savons et produits chimiques.

Pour raison et signature sociale :

A. MARSY ET Cie

Pour siège social une maison sise à Roubaix, 5, rue du Collège.

Pour durée dix années entières et consécutives qui ont commencé à courir le 15 octobre 1891, pour finir le 15 octobre 1901.

Pour capital social une somme de cinq mille francs.

L'acte de société aussi rappelé stipule en outre :

Chacun des associés en nom collectif a la signature sociale, mais il ne peut en faire usage que pour les besoins de la société, et tous engagements pris contrairement à cette clause de l'acte seraient considérés comme nuls au regard de la société.

Aucun emprunt ne peut être contracté sans le consentement de tous les associés.

En cas d'empêchement des associés en nom collectif, les commanditaires ou l'un d'eux, pourront gérer les affaires sociales, mais sans aucune responsabilité pour eux au delà de leur commandite, et sauf faute lourde, les associés en nom collectif leur donnant tous pouvoirs à cet effet.

Pour extrait conforme,
Signé : J. CRÉMER,
A. MARSY.

28532d

Ventes diverses

VILLE DE TOURCOING

Le Samedi 7 novembre 1891, à trois heures de relevée, très précises, en la salle de la Bourse de Tourcoing.

D'ordre et pour compte de M. Henri DISPA, assisté de Me Emile DUVILLIER, son liquidateur définitif.

Vente publique

D'ENVIRON 15,000 KILOS

DE PAPIERS

Spéciaux pour l'emballage et le paquetage.

Par le ministère de M. Antoine ROUSSEL, Courtier-Juré.

La marchandise sera exposée dans les Magasins Généraux de Tourcoing et pourra être visitée dès le vendredi matin, 6 courant.

Les conditions de la vente seront inscrites au catalogue.

Le Courtier vendeur,
Antoine ROUSSEL.

285401

ÉPURATEURS A vendre, dans d'excellentes conditions : un épurateur horizontal d'eau, de 25 mètres cubes, système Paul Gaillot; deux épurateurs verticaux de 60 mètres cubes chaque, même système. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 28538

OCCASION RARE A vendre, pour cause de départ, jolie toile, sujet religieux avec bel encadrement sculpté, mesurant près de deux mètres carrés. Prendre l'adresse au bureau du journal. 28487

CHEVAL A vendre un joli cheval bai, à tout usage (11 ans), taille 1m70. Visible de 2 à 6 heures du soir, 4, rue du Sentier, Tourcoing. 28518

PIANO A VENDRE Un très joli et excellent piano noir à consoles sculptées et cylindre, 4 lumières, est à vendre 142, rue Pellart, à Roubaix. 285334

Immeubles à louer

CHASSE à LOUER

Location publique du droit de chasse sur 190 hectares de terre et bois à Schoorisse (Flandre Orientale).

Le mercredi 11 novembre 1891, à 2 heures, le notaire SACY de Renaix, procédera en son étude à cette location pour un terme de 9 ans, à commencer le 1er août 1892.

Cette chasse giboyeuse est située à onze kilomètres de Renaix, neuf d'Audenaerde et deux de la station de Bois de Flobecq.

S'adresser pour tous renseignements à M. DESMAZIÈRES, receveur à Tournai et pour visiter la propriété à la ferme Decock, à Schoorisse. 28537

CESSIONS

A CÉDER épicerie-mercerie, dans des conditions très avantageuses. S'adresser Place Sébastopol, 5, à Tourcoing. 28541

Demandes & offres d'emploi

Commanditaire ou prêteur

Deux personnes sérieuses et capables, s'associeraient ensemble pour une affaire qui rapporterait certainement de gros bénéfices, si elles trouvaient un commanditaire ou un prêteur pouvant disposer de 8 à 10,000 f. Références sérieuses. Ecrire au bureau du journal, aux initiales C. O. D. 28513

COURSIER On demande un homme d'une trentaine d'années, honnête et actif et muni de bons certificats. S'ad. 1, rue de la Gare, Roubaix. 28528

MÉCANICIEN sachant forger, tourner et ajuster, connaissant le tissage et la filature, demande place dans un établissement analogue. Ecrire, en donnant les conditions, au bureau du journal, sous les initiales A. M. G. 28548

FEMME DE CHAMBRE Une jeune fille de 23 ans, au courant du service, demande place de femme de chambre. Prendre l'adresse au bureau du journal. 28462

NOURRICE Une jeune fille, 22 ans, demande place de nourrice. — S'adresser à Mlle Carpentier, 152, rue de Courtrai, à Menin. 28289

Extrait du journal officiel de la République Française du 4 novembre 1891.

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Formation de Société

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, soussigné, assisté de témoins, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-onze, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy, » le dix neuf octobre mil » huit cent quatre-vingt-onze, folio 67, case 14. » Reçu cinq francs, dix- » mes un franc vingt-cinq » centimes.

» (Signé) : MATHELLON.

M. Jean-Baptiste RAVESTYN,

Et M. Camille DEWAELE,

Tous deux fabricants de brosses et de tamis, demeurant à Touffiers,

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet la fabrication et la vente des brosses, tamis et accessoires.

Cette société a été contractée pour dix années, du premier octobre mil huit cent quatre-vingt-onze au premier octobre mil neuf cent un.

Le siège de la société est fixé à Touffiers, mais les associés se sont réservé la faculté de le transférer ailleurs quand bon leur semblera.

La raison sociale est :

RAVESTYN & DEWAELE

La signature sociale doit porter les mêmes noms.

Le capital social est de deux mille cinq cents francs à verser par les associés au fur et à mesure des besoins de la société.

Chacun des associés a la gérance et l'administration de la société et a le droit de signer pour elle; mais il ne peut être fait usage de la signature sociale que pour les affaires de la société inscrites sur ses registres; en conséquence tous engagements doivent énoncer la cause pour laquelle ils sont souscrits. Il ne peut être fait aucun emprunt ni constitution de crédit à découvert chez les banquiers sans la signature des deux associés ; pour tout marché dépassant le chiffre de cinq cents francs la signature des deux associés est aussi utile.

La société serait dissoute au cas de décès d'un associé sans laisser de veuve ni d'enfant.

Pour extrait conforme audit acte dont expéditions ont été déposées le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, aux greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice-de-Paix du Canton de Lannoy.

285351 (Signé) : VALENDUCQ.

Cabinet de Me A. BOURGOIS, agréé à Roubaix.

Formation de Société

Suivant acte sous seing privé, fait sextuple à Roubaix, le dix-sept octobre 1891, enregistré à Roubaix le 28 octobre, n° 140, par M. le receveur Paquet, qui a perçu les droits et dont un double a été déposé le 29 octobre 1891, à chacun des greffes du Tribunal de commerce de Roubaix et de la Justice-de-Paix du Canton-Est de Roubaix.

M. Jean CRÉMER, industriel à Roubaix;

M. Adolphe MARSY, négociant à Roubaix,

Et deux autres personnes dénommées audit acte,

Ont formé entre eux une société en nom collectif à l'égard de MM. CRÉMER et MARSY et en commandite à l'égard des autres personnes.

Cette société a :

Pour objet

La fabrication et le commerce des huiles d'ensimage, des savons et produits chimiques.

Pour raison et signature sociale :

A. MARSY ET Cie

Pour siège social une maison sise à Roubaix, 5, rue du Collège.

Pour durée dix années entières et consécutives qui ont commencé à courir le 15 octobre 1891, pour finir le 15 octobre 1901.

Pour capital social une somme de cinq mille francs.

L'acte de société aussi rappelé stipule en outre :

Chacun des associés en nom collectif a la signature sociale, mais il ne peut en faire usage que pour les besoins de la société, et tous engagements pris contrairement à cette clause de l'acte seraient considérés comme nuls au regard de la société.

Aucun emprunt ne peut être contracté sans le consentement de tous les associés.

En cas d'empêchement des associés en nom collectif, les commanditaires ou l'un d'eux, pourront gérer les affaires sociales, mais sans aucune responsabilité pour eux au delà de leur commandite, et sauf faute lourde, les associés en nom collectif leur donnant tous pouvoirs à cet effet.

Pour extrait conforme,
Signé : J. CRÉMER,
A. MARSY.

285324d

A LA PETITE JEANNETTE

3, RUE SAINT-GEORGES, ROUBAIX

Ouverture d'un Rayon spécial d'Articles pour Enfants haute nouveauté

VÊTEMENTS, ROBES

Chapeaux, Pelisses et Douillettes

GRANDE MISE EN VENTE

DES ARTICLES D'HIVER

TELS QUE :

Bonneterie, Ganterie, Lingerie, Jupons, Corsets, Matinées, Fourrures

Grand choix de Cravates et Foulards

HAUTE NOUVEAUTÉ

ARTICLES POUR CADEAUX

SPÉCIALITÉ DE CHEMISES SUR MESURE

57353—28861

AVIS DIVERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE ROUBAIX

Rue de la Providence

MISE EN ÉTAT DE VIABILITÉ

ADJUDICATION

Le devis s'élève à la somme de 7.000 francs y compris celle de 737 fr. 65 pour dépenses imprévues.

Cautionnement à verser 235 francs.

Le Maire de la Ville de Roubaix donne avis que le mardi 24 novembre 1891, à onze heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées, des travaux de mise en état de viabilité de la rue de la Providence, conformément au projet adopté par le Conseil municipal, dans sa séance du 22 mai 1891, et approuvé par M. le Préfet du Nord, le 23 octobre dernier. 28534d

QUINCAILLERIE Bonneveu-Pecqueur *Grande-Rue 15, Roubaix.* — Spécialité pour peignage, tissage, filature. **Serrurerie de luxe,** boulons, vis de pression, limes, bascules, couleurs.

« LUCILINE PÉTROLE »

Articles de jardinage, filtres à eaux, brosserie. 24595

25 francs PAR MOIS

Ateliers de Constructions mécaniques

GUIEU, 113, Quai d'Orsay, PARIS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

26088

DESCLÉE FRÈRES & Cie

Fabrique d'Appareils d'Eclairage

EN STYLE ANCIEN

CUIVRERIE ARTISTIQUE

NICKELAGE

DE TOUTES PIÈCES

en cuivre, en fonte et en fer

S'adresser rue de Tourcoing, 74 bis

ROUBAIX 25165

VINS & SPIRITUEUX

COULON-CUVELLIER

8, rue du Moulin, Roubaix

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Bordeaux vieux, la bouteille		0.60
Fronsac vieux	id.	0.75
Médoc extra	id.	1.00
Malaga vieux	id.	1.25
Muscat vieux	id.	1.25
Graves vieux	id.	0.75
Vermouth extra, le	litre	1.40
Anisette fine	id.	1 20
Noyeau fin	id.	1.20

Demi bouteilles de vins fins.

Mêmes articles et mêmes prix, rue de France, n° 38. 27067

Paquets-Poste

Paquets-poste pour envoi d'échantillons de tissus, système breveté L. P. Leclercq.

Dépôt à l'imprimerie-papeterie A. ROUSSEL et Ce, 18, *rue de la Gare, Roubaix.* 27464

C^e DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ÉCLAIRAGE

le Chauffage et la Force Motrice

La Compagnie du gaz met *gratuitement* à la disposition de ses abonnés, un nouvel appareil spécial permettant de faire une cuisine complète sans le secours d'aucun autre foyer.

Elle invite tous ses clients à venir le voir fonctionner, 14, rue Saint-Georges. Rapidité, économie, propreté, absence de chaleur dans les appartements, régularité de la cuisson et économie de beurre.

Grand choix de réchauds de toutes formes, de tous prix et pour tous usages.

Appareil chauffe-bain breveté, système Desclée frères et Cie, donnant 200 litres d'eau chauffée de 35 à 40 degrés en dix minutes, avec une dépense d'un mètre cube de gaz.

S'adresser pour tous renseignements et expérience, à la succursale, 14, rue St-Georges. 26515

CHOCOLAT DROULERS

FRESNES (Nord)

28158

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

de M. Jules MESSELIN-MANGIN, Ébéniste

5 et 7, rue Bernard, ROUBAIX

(Ancienne rue du Moulin-Brûlé, à quelques mètres de la rue de Lannoy

Magasins au rez-de-chaussée et au 1er étage

Choix varié de Meubles riches et ordinaires à des prix très modérés

La Maison se tient à la disposition des clients pour tous genres de réparations. On se rend à domicile.

Spécialité de Mobiliers pour Cafés et Estaminets, depuis 100 fr.

27838

Mme FRANCHOMME

23, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX

a l'honneur d'informer son retour de Paris, avec un choix de

Modes, Lingeries, Fantaisies, Robes d'enfants

FOURRURES EN TOUS GENRES 28503

*